

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
EXTRA 84/00

ÉFAI – 000729 – AFR 38/005/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MAUVAIS TRAITEMENTS

**MAURITANIE** Des membres de l'Union des forces démocratiques-Ère nouvelle (UFD-EN) :

- Ahmed Ould Lafdal, président du comité chargé des relations extérieures de l'UFD-EN
- Mohamed Ould Haroun
- Ahmed Ould Wediaa, journaliste
- Ahmed Ould Bah
- Sidi Ould Salem, professeur d'université
- Marième Mint Saiga (f), coordonnatrice chargée des femmes au sein l'UFD-EN à Almina
- Benina Mint Chedad (f), coordonnatrice chargée des femmes au sein l'UFD-EN à Riadh
- six autres femmes appartenant à l'UFD-EN

Londres, le 14 novembre 2000

Au moins 13 membres d'un parti d'opposition, l'Union des forces démocratiques-Ère nouvelle (UFD-EN), ont été arrêtés, et il semble qu'au moins cinq d'entre eux soient détenus au secret. Amnesty International est préoccupée par leur sécurité.

Ahmed Ould Lafdal, Mohamed Ould Haroun, Ahmed Ould Wediaa et Ahmed Ould Bah, qui sont des figures de l'opposition et des responsables de l'UFD-EN, ont été appréhendés par la police dans la capitale, Nouakchott, le 9 novembre. Certaines informations tendent à indiquer qu'ils sont détenus au secret depuis lors. Sidi Ould Salem, un autre dirigeant de l'UFD-EN, a été interpellé à Nouakchott le 11 novembre et serait également détenu au secret. On ignore où se trouvent actuellement ces cinq hommes.

D'après les informations recueillies, 8 femmes, dont Marième Mint Saiga et Benina Mint Chedad, qui militent au sein de l'UFD-EN, ont aussi été arrêtées par la police dans la capitale mauritanienne le 13 novembre. On ignore également où elles sont détenues.

Amnesty International craint que ces personnes ne soient maltraitées en détention. Au cours des derniers mois, les forces de sécurité mauritaniennes ont arbitrairement arrêté et placé en détention de nombreux sympathisants de l'opposition. Certains d'entre eux ont été roués de coups au moment de leur interpellation et pendant leur détention.

Ces dernières arrestations font suite à l'interdiction de l'UFD-EN par le gouvernement le 28 octobre, et semblent destinées à réduire au silence les membres de ce parti ainsi qu'à les empêcher de manifester.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis le début du mois d'octobre, les antagonismes politiques se sont exacerbés en Mauritanie à la suite du regain de violence en Israël et dans les Territoires occupés. Plusieurs manifestations de l'opposition, organisées pour protester contre la décision prise par le gouvernement en 1999 d'établir des relations diplomatiques avec Israël, ont été interdites et violemment réprimées. La tension est montée d'un cran après que le gouvernement eut pris la décision, le 28 octobre, de dissoudre l'UFD-EN, en accusant ce parti d'« incitation à la violence ». Ces allégations ont été démenties par l'UFD-EN, dont le secrétaire général, Ahmed Ould Daddah, a déclaré que la décision du gouvernement était nulle et non avenue du fait de son illégitimité.

Les partis politiques d'opposition, les organisations de défense des droits humains et les médias éprouvent des difficultés considérables à mener leurs activités en Mauritanie, dans un climat marqué par le durcissement de la répression politique et la multiplication des arrestations arbitraires. La liberté de la presse y est extrêmement restreinte et les organisations de défense des droits fondamentaux sont contraintes d'exercer leurs activités sans l'autorisation du gouvernement. De ce fait, les militants des droits humains courent le risque d'être poursuivis en justice et emprisonnés aux termes des dispositions de la législation mauritanienne qui sanctionnent « ceux qui [...] assument ou continuent à assumer l'administration d'associations fonctionnant sans autorisation ».

### ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax (en français ou dans votre propre langue) :

– exhortez les autorités à garantir la sécurité des 13 membres de l'Union des forces démocratiques-Ère nouvelle (UFD-EN) détenus depuis le 9, le 11 et le 13 novembre, et à veiller à ce qu'ils soient traités conformément aux normes internationales ;

– appelez les autorités à leur permettre sans délai de recevoir la visite des membres de leur famille, de consulter des avocats et de recevoir les soins éventuellement requis par leur état de santé ;

– dites-vous préoccupé à l'idée que ces membres de l'UFD-EN aient pu être arrêtés au seul motif de leurs activités politiques ;

– demandez instamment que ces personnes soient libérées immédiatement et sans condition, à moins qu'elles ne soient inculpées

### APPELS À :

Remarque : l'obtention des lignes de fax peut s'avérer difficile.

**Président de la République :**

Son Excellence

Monsieur le Président Maaouiya Ould Sid'Ahmed Taya

Président de la République

La Présidence - BP 184

Nouakchott, MAURITANIE

**Fax :** + 222 2 52636 (inscrivez sur votre télécopie :

« À l'attention du Président de la République »)

**Formule d'appel :** Monsieur le Président de la République,

**Ministre de la Justice :**

Monsieur Lemrabott Sidi Mahmoud Ould Cheikh Ahmed

Ministre de la Justice

Ministère de la Justice, BP 350

Nouakchott, MAURITANIE

**Fax :** + 222 2 57002

**Formule d'appel :** Monsieur le Ministre,

**COPIES À :****Journal :**

*Le Calame*

**Courriers électroniques :** calame@compunet.mr

**Ministre de l'Intérieur, des Postes et des****Télécommunications :**

Monsieur Dah Ould Abdel Jelil

Ministre de l'Intérieur, des Postes et des Télécommunications

Ministère de l'Intérieur, BP 195

Nouakchott, MAURITANIE

**Fax :** + 222 2 53661

**Formule d'appel :** Monsieur le Ministre,

**Procureur de la République :**

Monsieur Mohamed Yeslem Ould Jidimou

Procureur de la République

Palais de Justice

Nouakchott, MAURITANIE

**Télégrammes :** Procureur de la République, Nouakchott, Mauritanie

**Formule d'appel :** Monsieur le Procureur de la République,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Mauritanie dans votre pays

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 26 DÉCEMBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

***La version originale a été publiée par Amnesty International,***

***Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.***

***La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -***